

La Confirmation

L'Église est « en quelque sorte le sacrement » du Christ. Elle est témoin de sa résurrection et signe de sa présence dans le monde des hommes. Aujourd'hui, pour les chrétiens, la rencontre de Dieu et des hommes suppose une méditation qui dise le lien entre celui qui vit en chrétien et la Pâque de Jésus Christ.

Dès les premiers siècles, la vie chrétienne s'articule sur le baptême et sur l'eucharistie. La confirmation est alors à peine isolable de ces deux sacrements. Au cours de la même célébration, les catéchumènes sont baptisés, marqués de l'onction et eucharistiés par l'évêque entouré de son presbyterium. Dans les siècles suivants, la confirmation sera détachée des deux autres sacrements de l'initiation chrétienne (tout au moins en Occident) à la faveur de l'expansion du christianisme dans les campagnes.

Dans l'histoire du sacrement de confirmation, on peut déceler quatre étapes :

- **Aux premières heures du christianisme (1^{er} - IV^e siècles) :** La confirmation dans le cadre du baptême.
- **Expansion du christianisme (V^e - XIII^e siècles) :** En Occident, un sacrement séparé.
- **Du Moyen Age à nos jours (XIV^e - XX^e siècles) :** La confirmation progressivement retardée.
- **L'époque contemporaine :** Vatican II et ses conséquences.

L'idée d'une institution par le Christ du sacrement de confirmation, au sens où il existe aujourd'hui, n'a pas grande signification. Les évangélistes et Paul ne mentionnent pas de rite distinct du baptême. Ils expriment la nouveauté de Jésus Christ en liant baptême d'eau et descente de l'Esprit.

Dans les Actes des apôtres, ces deux éléments sont associés de trois manières différentes :

- Le baptême d'eau au nom du Seigneur est suivi de l'imposition des mains par un apôtre (1).
- Le baptême d'eau seul a une double fonction : la rémission des péchés et le don de l'Esprit (2).
- Le don de l'Esprit suit le baptême d'eau au nom du Seigneur (3).

Cette diversité montre que l'Église n'a précisé les rites que très progressivement. D'autre part, les Actes des apôtres indiquent que, pour les premières communautés chrétiennes,

le don de l'Esprit est lié à l'imposition des mains par les apôtres. Mais dès le second siècle, la chrismation accompagne l'imposition des mains. Bientôt elle la supplantera.



A Carthage, au début du IIIe siècle, la communauté chrétienne ne dissocie pas les rites. Le baptême est célébré par immersion, dans la puissance et la communication de l'Esprit. Il est suivi par deux rites post baptismaux : une onction et une imposition des mains (4).



A Rome, au IIIe siècle après le bain d'eau, deux onctions séparées par une imposition des mains sont faites aux nouveaux baptisés, l'une par le prêtre, l'autre par l'évêque. Cette pratique est caractéristique de la liturgie romaine. Elle s'imposera progressivement en Occident dans les siècles suivants. Le terme « consignation » devient l'appellation technique du geste fait par l'évêque sur le front du baptisé. Déjà à cette époque, il est fait mention du baiser de paix (5).



A Milan, au IVe siècle, saint Ambroise indique que l'eau ne trouve son efficacité spirituelle que dans l'invocation à l'Esprit. Le baptême d'eau est suivi d'une « consignation » qui signifie l'achèvement du baptême par le don de l'Esprit (6). Elle est précédée d'un lavement des pieds et d'une vêtue.



A Hippone, au Ve siècle, la pratique de saint Augustin suit celle d'Ambroise. Les rites post baptismaux prennent une importance croissante (7) : onction par le prêtre, vêtue (parfois lavement des pieds), imposition des mains, onction et signation par l'évêque, baiser de paix et prière avec tout le peuple.



Malgré cette multiplication des rites, l'ensemble de l'initiation constitue, à cette époque, une seule action désignée par le mot baptême.

Le Christianisme primitif se répand d'abord dans les villes. La pastorale s'organise alors autour de l'évêque, de son presbyterium et des diacres. Au cours du IVe siècle, les prêtres sont envoyés par l'évêque célébrer l'eucharistie et le baptême dans les paroisses rurales. L'unité du baptême primitif se trouve alors ébranlée.

Jusque là l'évêque présidait tous les baptêmes. Lors de la célébration il délégait prêtres et diacres pour accomplir le rite de l'eau, et se réservait l'onction et l'imposition des mains. Il affirmait ainsi qu'il était le garant de la communion ecclésiale.

A partir du IV^e siècle, les célébrations rurales se font sans lui. Deux solutions s'offrent alors :

- soit maintenir l'unité de l'initiation chrétienne en donnant délégation aux prêtres pour les rites post baptismaux. L'Orient adoptera cette première solution : le prêtre qui célèbre le baptême accomplit ensuite les rites complémentaires et célèbre l'eucharistie. Le lien avec l'évêque est signifié par l'utilisation du saint chrême que lui-même a consacré.

- soit dissocié le rite baptismal des rites post baptismaux pour manifester le rôle de l'évêque. L'Occident choisira cette seconde pratique (8). Cependant, sera maintenue l'onction post baptismale faite par le prêtre, signe du don de l'Esprit.

La pratique dominante est encore celle de l'initiation chrétienne des adultes même si, déjà à cette époque, beaucoup de petits enfants sont baptisés. La consignation est réservée à l'évêque lors de sa première visite. Par contre, jusqu'au XIII^e siècle, le rite eucharistique est vécu sitôt le baptême.

Le mot confirmation apparaît en Gaule au milieu du Ve siècle (9). FAUSTE, évêque de RIEZ (près de DIGNE) parle vers 470 d'un don de l'Esprit postérieur à celui du baptême (10). De même que l'incorporation dans l'armée suppose des armes pour combattre, de même le baptême nécessite d'être confirmé pour la lutte : c'est ainsi que FAUSTE légitime la confirmation.

Cette interprétation aurait pu passer inaperçue. Mais, au IX^e siècle, le pape MELCHIADE donna, son nom à une compilation (11) dans laquelle se trouvait le texte de FAUSTE de RIEZ.

Ce courant (nommé ascétique) privilégie la dimension individuelle : le sacrement de confirmation est pour le salut de chacun ; il est une arme personnelle de combat contre les vices, avant d'être un sacrement de l'Église et pour l'Église. RABAN MAUR (780-856), évêque de Mayence et l'un des tenants d'un second courant (dit apostolique), fait de la confirmation le sacrement de la plénitude débordante.

La position ascétique l'emporte (12) tandis que la séparation du baptême et de la confirmation est devenue plus nette (13). Le curé baptise l'enfant à sa naissance, l'évêque le confirme deux ou trois ans après, lors de son passage dans la paroisse.

Thomas d'AQUIN, après Pierre LOMBARD, affirme que la confirmation est véritablement un sacrement. Son commentaire de la formule sacramentelle du « Pontifical romain » (14) souligne que l'âme du confirmé est marquée à jamais de la croix du Christ. Pour lui, la confirmation est le sacrement de « l'âge adulte » ou de « l'âge parfait », ces expressions de saint Thomas étant à comprendre non pas de la vie physique mais de la vie spirituelle (15). Le baptême fait naître à la vie du Christ. La confirmation donne la force pour le combat.

- Les rites -chrismation, imposition des mains- acquièrent une autonomie croissante à partir du moment où ils sont dissociés du baptême d'eau.
- L'Église entretient l'idée que la confirmation rend le baptême parfait (Thomas d'AQUIN) et donne en quelque sorte un supplément d'Esprit.
- Cette conception élitiste présente un certain danger. En affirmant par exemple que des mourants, fussent-ils enfants, doivent recevoir la confirmation. Cette idée n'est cependant pas étonnante quand elle est replacée dans la perspective des hommes du Moyen Age : pour eux, le lien entre le salut et le sacrement est très étroit.
- Deux questions demeurent pourtant au sujet de la confirmation :
 - comment distinguer vraiment baptême et confirmation, puisque leurs effets paraissent semblables ?
 - comment le sacrement de confirmation se rattache-t-il au Christ, alors qu'il met surtout en valeur l'Esprit ?
- Les Réformateurs répondront à ces questions en refusant de considérer la confirmation comme un sacrement (16).
- Le Concile de Trente affirmera au contraire la réalité sacramentelle de la confirmation. Il veut restaurer la pratique de la confirmation, tombée en désuétude et faire face aux positions des protestants.

Quatre siècles après Pierre LOMBARD, le Concile de Trente cite la confirmation parmi les sept sacrements authentiques (17). Il insiste aussi sur le ministère de l'évêque, seule habilité à donner ce sacrement (18). Mais il ne fournit aucune réflexion sur l'institution de ce sacrement, ni sur la distinction entre baptême et confirmation. Enfin le rituel (19) demeure à peu près celui de la consignation utilisé à Rome au Ve siècle.

Au XVIe siècle, la confirmation a tendance à être retardée vers sept ou huit ans. Cet âge est, depuis le XIIIe siècle, celui de la première communion. Celle-ci se trouve, au XVIIe siècle, repoussée vers douze ou treize ans et prends le nom de communion solennelle. Elle est alors immédiatement précédée de la confirmation.

En 1910, le pape Pie X encourage la communion fréquente dès l'âge de raison fixé alors à sept ans. Cette décision a pour conséquence que les enfants communient désormais avant d'être confirmés.

Le « Directoire pour la pastorale des sacrements », publié en 1951 par les évêques français, avance de nouveau l'âge de la confirmation pour rapprocher la réception des sacrements de confirmation et d'eucharistie (20).

- La dimension ecclésiale des rites post baptismaux, appelés progressivement confirmation, s'est rétrécie entre le Ve siècle et le Concile de Trente.
- Encouragés par ce Concile, les évêques accomplissent des visites pastorales dans leurs paroisses. Ils participent ainsi à la naissance des communautés chrétiennes. C'est au cours de ces visites qu'ils célèbrent la confirmation.
- Il faudra cependant attendre le Concile Vatican II pour que soit remises en valeur certaines dimensions de la confirmation tombées progressivement en désuétude, en particulier la communauté ecclésiale.



Le Concile Vatican II donne quelques orientations générales au sujet de la confirmation :

- Il réinscrit le sacrement au cœur de l'initiation chrétienne (21). La confirmation est liée au baptême et à l'eucharistie.
- Il désigne les évêques comme les ministres premiers (« originaires ») du sacrement de confirmation (22). Ainsi le Concile souligne-t-il le rôle de l'évêque chargé de contribuer de manière privilégiée à l'édification de l'Église diocésaine (23).
- Il propose une réflexion sur les fruits de la confirmation. Il met en valeur les aspects ecclésiaux du sacrement avant ses conséquences individuelles.



Pour le Concile, la confirmation n'a plus le monopole du don de l'Esprit Saint. Elle ne confère pas une responsabilité plus grande. Elle est ordonnée à l'édification de l'Église.

Après la clôture du Concile en 1965, est entreprise la révision des rituels pour la célébration des sacrements. Le nouveau rituel de la confirmation fait l'objet d'une Constitution apostolique publiée à Rome en 1971. La version française de ce rituel paraît en 1976. Il est affirmé que la confirmation et le second sacrement de l'initiation chrétienne (24).

Le rituel précise en outre les conditions requises pour renouveler la pratique de ce sacrement. Qu'il suive immédiatement le baptême ou qu'il en soit séparé, il comporte deux rites essentiels : l'imposition des mains (25) et la chrismation. C'est l'onction du Chrême, faite sur le front en forme de croix et accompagnée d'une parole (26), qui dans l'Église latine confère le sacrement. Cette chrismation a aujourd'hui la même portée que l'imposition des mains faite hier par les apôtres.

D'une certaine manière, on ne peut pas dire que l'imposition des mains actuelle fasse partie de l'essence du rite sacramentel. Cependant ce geste est tenu en grande considération depuis le début du christianisme.

Aujourd'hui la situation entraîne -en particulier pour les enfants baptisés à la naissance- une dissociation des trois sacrements de l'initiation chrétienne. Cette distance ne correspond pas aux orientations de Vatican II mais elle paraît aujourd'hui inévitable. Cette difficulté fait dire à Yves CONGAR : « Le vrai problème n'est pas tant celui de la confirmation que celui du baptême des bébés bloqué à peu de jours près avec leur venue au monde » (27).

LE SACREMENT SELON LE RITUEL DE 1976

	CELEBRATION DE LA CONFIRMATION
TEMPS DE L'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de l'évêque et présentation des confirmands et de l'assemblée • Accueil par l'évêque • Réponse de l'assemblée (chant d'ouverture) • Préparation pénitentielle • Prière d'ouverture
TEMPS DE LA PAROLE	<ul style="list-style-type: none"> • Première lecture • Psaume • Deuxième lecture • Alléluia • Évangile • Homélie • Appel des confirmands • Profession de foi des confirmands puis de l'assemblée
TEMPS DES SIGNES	<p>CONFIRMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imposition des mains sur l'ensemble des confirmands • Prière à l'Esprit Saint (épiclèse) • Onction avec le saint chrême et parole • Baiser de paix à chacun des confirmands • Prière universelle <p>EUCCHARISTIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prière eucharistique • Prière à l'Esprit sur le pain et le vin (épiclèse) • Prière à l'Esprit sur l'assemblée (épiclèse) • Notre Père • Baiser de paix • Communion
TEMPS DE L'ENVOI	<ul style="list-style-type: none"> • Prière finale • Bénédiction • Envoi de l'assemblée et des confirmands

(1) Apprenant que la Samarie avait accueilli la parole de Dieu, les apôtres qui étaient à Jérusalem y envoyèrent Pierre et Jean. Une fois arrivés, ces derniers prièrent pour les Samaritains afin qu'ils reçoivent, l'Esprit Saint. En effet, l'Esprit n'était encore tombé sur aucun d'eux ; ils avaient seulement reçu le baptême au nom du Seigneur Jésus. Pierre et Jean se mirent donc à leur imposer les mains et les Samaritains recevaient l'Esprit Saint.

- (2) Pierre répondit : « Convertissez-vous ; que chacun de vous reçoive le baptême au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint Esprit [...] ». Ceux qui accueillirent sa parole reçurent le baptême et il y eut environ trois mille personnes ce jour-là qui se joignirent à eux.

Actes des apôtres 2, 38-41 (Traduction TOB, Cerf)

- (3) Pierre exposait ces événements quand l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui avaient écouté la parole [...] Pierre reprit alors la parole : « Quelqu'un pourrait-il empêcher de baptiser par l'eau ces gens qui, tout comme nous, ont reçu l'Esprit Saint ? » Il donna l'ordre de les baptiser au nom de Jésus Christ.

Actes des apôtres 10, 44. 47-48 (Traduction TOB, Cerf)

- (4) Au sortir du bain, nous sommes oints de l'onction bénite, en vertu de l'ancienne discipline suivant laquelle on avait coutume d'être oint pour le sacerdoce avec l'huile de la corne, [huile] par laquelle Aaron fut oint par Moïse ; c'est pourquoi ils [les prêtres] étaient dits « christs », de chrisma qui signifie onction, qui a aussi son nom au Seigneur, [onction] qui est devenue spirituelle, parce qu'il a été oint de l'Esprit par Dieu le Père. [...] Puis on impose la main en appelant et en conviant l'Esprit Saint par une bénédiction.

Tertullien (v. 150-220), De baptismo7, 1 et 8, 1

- (5) Ensuite, quand il sera remonté, il sera oint par le prêtre de l'huile d'action de grâce avec ces mots : « Je t'oins d'huile sainte au nom de Jésus Christ ». Et ainsi chacun après s'être essuyé se rhabillera, et ensuite ils entreront dans l'église.

L'évêque en leur imposant la main dira l'invocation : « Seigneur Dieu, qui les as rendus dignes d'obtenir la rémission des péchés par le bain de la régénération, rends-les dignes d'être remplis de l'Esprit Saint et envoie sur eux ta grâce, afin qu'ils te servent suivant la volonté ; car à toi est la gloire, Père et Fils avec l'Esprit Saint, dans la sainte Église, maintenant et dans les siècles des siècles. Amen ».

Ensuite, en répandant de l'huile d'action de grâce de sa main et en posant [celle-ci] sur la tête, il dira : « Je t'oins d'huile sainte en Dieu le Père tout-puissant et dans le Christ Jésus et dans l'Esprit Saint ».

Et après l'avoir signé au front, il donnera le baiser et dira : « Le Seigneur soit avec toi ».

Et celui qui a été signé dira : « Et avec ton esprit ». Il [l'évêque] fera ainsi pour chacun.

Et ensuite ils prieront désormais ensemble avec tout le peuple ; car ils ne prient pas avec les fidèles avant d'avoir obtenu tout cela. Et quand ils auront prié, ils donneront le baiser de paix.

Hippolyte (170-235 ?), La Tradition apostolique 21 (écrite vers 225)

- (6) Après cela vient le sceau spirituel [spiritale signaculum] dont vous avez entendu parler aujourd'hui dans la lecture. Car après la fontaine, il reste encore à rendre parfait quand, à l'invocation de l'évêque, l'Esprit Saint est répandu, l'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de connaissance et de piété, l'Esprit de la sainte crainte, qui sont comme les sept vertus de l'Esprit.

Saint Ambroise (340-397), Des sacrements 3, 8 (écrit vers 380)

- (7) L'onction [chrisma] représente le feu, et en effet l'huile nourricière du feu est le sacrement de l'Esprit. [...] Au baptême d'eau, on renaît de l'eau et de l'Esprit mais autre chose est de naître de l'Esprit, autre chose est de se nourrir de l'Esprit.

Saint Augustin (354-430), Sermon 249

- (8) Si maintenant tu demandes pourquoi un baptisé dans l'Église ne reçoit que de la main de l'évêque l'Esprit qui d'après nous est donné en tout vrai baptême, sache que l'autorité de cette pratique vient de ce qu'après l'ascension du Seigneur, l'Esprit Saint est venu sur les apôtres. En beaucoup de choses, nous voyons cela se répéter, pour l'honneur du sacerdoce, plutôt que sous l'empire de la nécessité. Du reste, si l'Esprit Saint ne descend qu'à la prière de l'évêque seul, il faut déplorer le sort de ceux qui, dans les villages, les postes isolés ou les lieux les plus reculés, sont baptisés par des prêtres ou des diacres et s'endorment du dernier sommeil sans avoir été visités par l'évêque.

Saint Jérôme (v. 347-420), Dialogue contre les Lucifériens (écrit vers 382)

Nous défendons tout pareillement aux prêtres de s'élever au-dessus de leur condition et d'avoir l'audace de s'attribuer à eux-mêmes ce qui revient à la dignité épiscopale : qu'ils ne s'arrogent le droit ni de consacrer le chrême, ni d'accomplir la consignation épiscopale.

Gélase (pape de 492 à 496), Lettre 9,6

- (9) Les Conciles de RIEZ en 439, d'ORANE en 441, d'ARLES entre 449 et 461 mentionnent la « confirmation » comme une étape distincte du baptême.

- (10) Parce que nous avons dit que l'imposition de la main et la confirmation, chez celui qui est déjà régénéré dans le Christ, peuvent apporter quelque chose, tel ou tel d'entre vous se demande peut-être : « Après le mystère du baptême, à quoi peut me servir le ministère de celui qui va me confirmer ? » Il dit : « Autant que j'en puisse juger, nous n'avons pas tout reçu au baptême, si après le baptême nous avons besoin d'un nouveau don. »

Il n'en est pas ainsi, très cher ! Que votre charité soit attentive ! En effet, de même que le règlement militaire exige qu'un chef, qui reçoit quelqu'un au nombre de ses soldats, ne se contente pas d'inscrire la nouvelle recrue, mais aussi qu'il l'équipe pour le combat avec les armes convenables, de même chez le baptisé la bénédiction [la confirmation] est cet équipement. Tu as donné le rang de soldat, donne aussi l'expérience de la vie militaire. [...]

L'Esprit Saint donc, qui descend sur les eaux baptismales pour leur assurer sa présence salutaire, au baptême donne la plénitude quant à l'innocence, et à la confirmation accorde un accroissement quant à la grâce. Car en ce monde, nécessairement ceux qui toute leur vie doivent triompher avancent au milieu des dangers que suscitent d'invisibles ennemis. Au baptême nous sommes régénérés pour vivre, après le baptême nous sommes confirmés pour la lutte.

Fauste de Riez (405-490), Homélie de la Pentecôte

- (11) Ce texte est connu sous le nom de « Fausses Décrétales » il est attribué à Isidorius MERCATOR.

- (12) La confirmation nous donne une grâce de force pour résister à l'assaut des tentations, particulièrement pour ne pas céder à la pusillanimité qui nous mettrait dans la crainte ou la honte de confesser le nom du Christ devant les puissants de ce monde.

Saint Bonaventure (1221-1274), Commentaires des Sentences

- (13) L'efficacité de ce sacrement est le don du Saint Esprit en vue de la force, Esprit qui est donné au baptême en vue de la rémission [des péchés].

Pierre Lombard (v. 1100-1160), Sentences IV d 7 c

- (14) Je te marque du signe de la croix, je te confirme par le chrême du salut au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Pontifical romain (XIII^e siècle)

- (15) On a dit que la confirmation nous élevait spirituellement à l'âge adulte. Or il est dans l'intention de la nature que tous ceux qui corporellement atteignent cet âge parfait : intention, d'ailleurs, contrecarrée quelquefois par la corruptibilité du corps, que la mort, prématurément, terrasse. A plus forte raison doit-il être dans l'intention de Dieu, sur qui est modelée la nature, de conduire toutes choses au terme de leur perfection. Mais l'âme, sujet de cette naissance et de cet âge adulte spirituels, est immortelle ; à l'abri des vicissitudes de l'âge corporel, elle peut recevoir la perfection de l'âge spirituel au temps de la jeunesse ou même de l'enfance, tout comme, au temps de la vieillesse, la naissance spirituelle. La confirmation, par conséquent, peut être administrée à tous les fidèles.

Saint Thomas d'Aquin (1225-1274), Somme théologique III, q. 72, a.8

- (16) Nous cherchons les sacrements institués par Dieu et ne trouvons aucun motif de mettre la confirmation au nombre des sacrements. Pour fonder un sacrement, il est avant tout nécessaire d'avoir une promesse divine par laquelle la foi est soumise à une obligation. Mais nous ne lisons nulle part que Christ est jamais formulé une promesse relative à la confirmation, quoique lui-même ait imposé les mains à beaucoup de gens.

Martin Luther 1483-1546), La captivité babylonienne de l'Eglise (1520)

Il faut aussi noter que l'apôtre ne sait rien du sacrement de la confirmation ; car il enseigne que le Saint Esprit est donné dans le baptême, comme Christ l'enseigne aussi ; bien plus, c'est dans le baptême que nous naissons du Saint Esprit.

Martin Luther (1483-1546), Commentaire de l'épître de Paul
Pour la première messe du jour de Noël (1521)

- (17) Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle n'ont pas tous été institués par notre Seigneur Jésus Christ ; ou qu'il y en a plus ou moins que sept, savoir le baptême, la confirmation, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; ou encore que l'un de ces sept n'est pas vraiment et à proprement parler un sacrement, qu'il soit anathème.

Concile de Trente, session VII (1547), Dz 844

- (18) 1. Si quelqu'un dit que la confirmation des baptisés est une cérémonie vaine et non un sacrement véritable et proprement dit ; ou qu'elle n'a été autrefois qu'une sorte de catéchèse dans laquelle ceux qui approchaient de l'adolescence rendaient compte de leur foi devant l'Eglise, qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit que ceux qui attribuent quelque vertu au saint chrême de la confirmation font injure au Saint Esprit, qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit que le ministre ordinaire de la confirmation n'est pas l'évêque seul, mais n'importe quel simple prêtre, qu'il soit anathème.

Concile de Trente, session VII (1547), Dz 871 à 873

- (19) Après plusieurs invocations, l'évêque étend les mains sur ceux qui vont être confirmés et dit :

Dieu tout puissant et éternel, toi qui as daigné faire renaître tes serviteurs de l'eau et de l'Esprit Saint, et qui leur as donné la rémission de tous leurs péchés, du ciel envoie en eux ton Esprit septiforme, le Paraclet. R. Amen.

- L'Esprit de sagesse et d'intelligence. R. Amen.
- L'Esprit de conseil et de force. R. Amen.
- L'Esprit de science et de piété. R. Amen.
- Remplis-les de l'Esprit de ta crainte et consigne-les, dans ta bonté, du signe de la croix du Christ pour la vie éternelle. Par Jésus-Christ. R. Amen.

Puis l'évêque confirme en traçant, de son pouce, avec le chrême, une croix sur le front de chacun et il dit :

Je te marque du signe de la croix et je te confirme avec le chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. R. Amen.

Puis il touche légèrement la joue de celui qui est confirmé en disant : La paix soit avec toi.

Rituel en usage jusqu'au Concile Vatican II

- (20) L'Église désire que la confirmation soit donnée aux environs de l'âge de raison (c'est-à-dire de la première communion dite privée). S'il est dit que la confirmation est le sacrement de l'âge adulte, cela doit s'entendre dans le domaine de la vie spirituelle et surnaturelle, non de la vie physique et sociale au plan naturel. [...] Historiquement, la confirmation est la deuxième étape de l'initiation chrétienne. [...] Elle devrait donc être reçue avant l'eucharistie.

Assemblée plénière de l'épiscopat français,
Directoire pour la pastorale des sacrements (1951), n°31 et 33

- (21) Le rite de la confirmation sera révisé aussi pour manifester plus clairement le lien intime de ce sacrement avec toute l'initiation chrétienne ; aussi est-il convenable que la rénovation des promesses baptismales précède la réception du sacrement.

Concile Vatican II, Constitution sur la liturgie
(Sacrosanctum Concilium) (1963), n°71

- (22) Les évêques règlent la célébration du baptême, où est donnée participation au sacerdoce royal du Christ. Ils sont les ministres originaires de la confirmation.

Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église
(Lumen gentium) (1964), n°26

- (23) Tous les chrétiens, partout où ils vivent, sont tenus de manifester de telle manière, par l'exemple de leur vie et le témoignage de leur parole, l'homme nouveau qu'ils ont revêtu par le baptême et la force du Saint Esprit qui les a fortifié au moyen de la confirmation, que les autres, considérant leurs bonnes œuvres, glorifient le Père et perçoivent plus pleinement le sens authentique et le lien universel de communication des hommes.

Concile Vatican II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église
(Ad gentes) (1965), n°11. Lire aussi le n°36

- (24) La confirmation ne prend tout son sens que dans sa liaison organique avec le baptême et l'eucharistie.

La célébration de la confirmation, nouveau rituel
(Chalet-Tardy 1976), Orientations doctrinales et pastorales, n°7, p. 13

- (25) Dieu très bon, Père de Jésus, le Christ, notre Seigneur, regarde ces baptisés sur qui nous imposons les mains. Par le baptême, tu les as libérés du péché, tu les as fait renaître de

l'eau et de l'Esprit ; comme tu l'as promis, répands maintenant sur eux ton Esprit ; donne-leur en plénitude l'Esprit qui reposait sur ton Fils Jésus : esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et d'affection filiale ; remplis-les de l'esprit d'adoration. Par Jésus Christ...

La célébration de la confirmation, nouveau rituel

(Chalet-Tardy 1976, p. 46)

(26) N..., Sois marqué de l'Esprit Saint, le don de Dieu.

La célébration de la confirmation, nouveau rituel

(Chalet-Tardy1976), p. 48

(27) Yves CONGAR je crois en l'Esprit Saint, tome 1, p. 151 (Cerf)